

## L'UNION DES EPICIERS

A l'assemblée régulière du 1er décembre de l'Association des Epiciers de Montréal, il avait été décidé, sur proposition de M. Narcisse Lapointe, de diviser la ville en un certain nombre de districts et de nommer, pour chacun d'eux, une délégation de membres de l'Association chargés de recruter de nouveaux adhérents.

Les divisions suivantes avec les noms des délégués ont été adoptés :

Partie Ouest, de la rue McGill jusqu'aux limites de la ville, entre la rue Ste Catherine et le bord de l'eau : MM. Vital Raby, Narcisse Lapointe, M. De Repentigny, E. W. Farrell et H. Bélisle.

Pointe St Charles : MM. P. B. Ménard, J. B. Deschamps, E. Upton, l'échevin Turner et P. O'Brien.

District St Laurent : MM. John Scanlan, John Robertson, M. P. Laverty, C. Authier, H. Poirier, S. Demers et A. S. D. Fraser.

District Est, entre les rues Sherbrooke, Craig, St Laurent et Amherst : MM. G. Latreille, J. Jubinville, F. O. Boucher et P. Daoust.

Rue Amherst, jusqu'aux limites Est de la ville : MM. Joseph Pepin, O Ricard, I. Fillion, A. D. Paquette et D. Véronneau.

Nord de la ville, à partir de la rue Sherbrooke, entre les rues St Denis et les limites Ouest : MM. J. P. Dixon, J. Lanctot, A. I. Clément, W. Willison et J. Johnston.

Nous sommes heureux de rappeler les noms des délégués car ils ont donné la preuve de leur dévouement aux intérêts de l'Association par un travail sérieux qui a donné des résultats tangibles.

En effet, à l'assemblée de jeudi dernier, les délégués ont pu présenter à leurs collègues une liste de 103 nouveaux adhérents ayant payé d'avance leur cotisation.

Pareil chiffre a son éloquence et

nous adressons nos plus sincères félicitations aux zélés délégués qui n'ont marchandé ni leur temps ni leurs peines pour augmenter la force et la vitalité de l'Association des Epiciers de Montréal.

Parmi les nouveaux membres, il en est d'actifs et entreprenants ; ils se dévoueront de tout cœur aux progrès et au développement de l'Association. En entraînant quelques-uns de leurs amis dans ses rangs, ils contribueront à ses succès.

L'Association des Epiciers de Montréal a un bon noyau d'adhérents tant au point de vue de la quantité que de la qualité de ses membres. Il n'y a pas de raison pour que les épiciers qui ne font pas encore partie de l'Association des Epiciers s'en tienne longtemps éloignés.

La cotisation est une bagatelle puisque moyennant le versement de \$1.00 les nouveaux adhérents n'auront aucun paiement à faire jusqu'au mois d'octobre prochain.

L'Association fait tout en son pouvoir pour recruter de nouveaux membres dans l'intérêt des épiciers eux-mêmes. C'est ainsi que, pour cette année, elle a abaissé de \$2.00 à \$1.00 le montant de la cotisation.

Il n'y a pas un épicier, croyons-nous, qui ne fasse par jour une piastre de profits sur la vente des médicaments brevetés et des produits chimiques que les pharmaciens veulent interdire au commerce d'épicerie.

Chaque épicier a donc intérêt à apporter sa part contributive à l'Association des Epiciers de Montréal pour soutenir la lutte contre les pharmaciens. Si tous les épiciers comprenaient bien leurs intérêts, ce n'est pas 103 nouveaux membres, mais un millier que l'association aurait enregistrés dans sa dernière séance. Si les zélés délégués avaient partout rencontré des gens de bonne volonté, comprenant bien la situa-